

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	08	09

Vote
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1 NPPV : 0

L'an 2025, le 05 septembre 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12 août 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 août 2025.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absents non excusés : Mme Anne Braud qui donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert

Absents non excusés : Mme Bernadette Gaulot, Mr Jean-Damien Bourillon

A été nommé secrétaire : Stéphane Vernier

33 – Dossier foot

Une remise en état du vestiaire de foot, une pose de garde-corps ont été réalisés par les membres de l'Association Sportive Luzy Verbiesles Foulain.

Pour rembourser les frais engendrés, Madame le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 3 000 €.

Le conseil municipal décide à la majorité (1 abstention) de verser une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'Association Sportive Luzy Verbiesles Foulain.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 05 septembre 2025
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

